

Accueil de loisirs Bourroches



12h00 - 19h00
les mercredis
7h00 - 19h00
les vacances

Accueil à la journée, demi-journée
avec ou sans repas.

71 bis rue de la Corvée
21000 Dijon

 Directrice Emilie Perriot : 06.10.45.36.78 - Secrétariat PEP CBFC : 03.80.76.63.09

 alsh.csbourroches@pepcbfc.org  PEP CBFC - Education et Loisirs 21

 www.pepcbfc-educationloisirs21.org

Modalités d'inscription

Pour un accueil les mercredis et/ou pendant les vacances, il est nécessaire de **créer ou mettre à jour votre dossier famille** sur le site de la ville de Dijon (www.dijon.fr) :

Rubrique « Dijon au quotidien » - « Enfance, petite enfance » -
« Accueil de loisirs »

Vous devez ensuite vous rapprocher de la direction de l'accueil de loisirs pour remplir **un contrat d'engagement**, disponible sur notre site internet.

Echéance de réservation ou d'annulation :

7 jours pour les mercredis et les vacances scolaires.

Horaires de permanences

Les mardis et les jeudis en semaine scolaire de 09h00 à 12h00.

Temps d'accueil

Les temps d'accueil enfant-parent sont les suivants :
07h00-9h00, 12h00-12h30, 13h30-14h00, 17h00-19h00

Ces temps permettent de déposer ou de venir chercher votre enfant.

Ce sont aussi des horaires de permanences où vous pouvez rencontrer l'équipe de direction afin de déposer le dossier d'inscription complété et échanger autour du bien-être de votre enfant.

Le coin des enfants

Suivez l'actualité de l'accueil de loisirs en consultant :

- notre site des accueils de loisirs des PEP CBFC :

www.pepcbfc-educationloisirs21.org

Rubrique « Enfance - Jeunesse » - « ALSH péri et extrascolaires ».

- notre page Facebook :

« PEP CBFC - Education et Loisirs 21 »